ASSOCIATION EUROPE FINANCES RÉGULATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
AMF
Paris - 75002
17 place de la Bourse

DATE
28/06/2022

LIEU
17 place de la Bourse
Paris 75002

PARTICIPATION
200 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53

Séminaire

Disclosure ESG : quelles informations règlementaires et prudentielles à communiquer ?

COMPLET

Evénement uniquement en présentiel

La volonté des autorités de développer la finance durable a conduit à une règlementation prolifique sur les thèmes ESG. La France avait été précurseur en 2015 avec l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique et la Commission Européenne à travers son Plan d'Action a accéléré ce mouvement. Règlementation SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), règlement Taxonomie, CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), notamment ont introduit de nouveaux dispositifs pour les entreprises et les investisseurs, complétés par la loi Energie Climat.

Cette régulation de la finance durable soulève des problématiques de calendrier d'implementation et d'alignement de textes. Elle pose aussi des questions de disponibilité et de standardisation des données extra financières. Elle peut également être source de contentieux et de fraude à travers le greenwashing.

Dans ce cadre mouvant, il est important de préciser avec les régulateurs les informations règlementaires et prudentielles à communiquer de manière homogène, pour répondre aux exigences de Disclosure et de reporting de durabilité. Des acteurs du conseil, de la notation et de l'industrie financière témoigneront aussi de leur méthodologie et expérience sur ce sujet.

Public visé :

- Banques, assurances et sociétés de gestion
- Entreprises
- Directions RSE et ISR, Directeurs d'investissements, Gérants de fonds, analystes
- Avocats et Conseils
- Monde académique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les règlementations Disclosure ESG
- Obtenir des retours d'expérience d'acteurs sur le reporting finance durable
- Bénéficier de la vision des régulateurs
- Se projeter sur les évolutions réglementaires

COMPÉTENCES VISÉES

- Finance durable

- Finance durable
- Règlementation Disclosure

PRÉREQUIS

- Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec les intervenants
- Formation en présentiel

PROGRAMME

8h35 **Introduction : le disclosure ESG à la croisée des chemins**
Intervenants: Viet-Linh NGUYEN (AMF)

8h45 **Panorama réglementaire : SFDR et Taxonomie, les enjeux du disclosure ESG**
Intervenants: Victorien BLONDEAU (AMF)

9h10 **Le Pilier 3 ESG, la première brique du traitement prudentiel des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance**
Intervenants: Sylvie MARCHAL (ACPR)

9h35 **Benchmark des communications extra-financières, Enjeux ESG et tendances du marché**
Intervenants: Sylvie MARCHAL (ACPR) / Katia SOTIN (KPMG)

10h05 **Transparence ESG sur les ratings de crédit et évaluations extra-financières : données et méthodologies**
Intervenants: Pierre GEORGES (S&P Global Ratings)

10h30 **Pause**

10h45 **Quand l'ISR devient la norme, comment aller au-delà ?**
Intervenants: Vincent AUREZ (Novaxia)

11h10 **Reporting durabilité, des premiers pas à l'industrialisation. Retour d'expérience et perspectives**
Intervenants: Grégoire DE MONTCHALIN (Groupe AXA)

11h35 **Réponse aux exigences réglementaires ESG : premières réalisations et pistes de développement**
Intervenants: Louis DOUADY (BPCE-Global Financial Services)

12h00 **Conclusion / Q&A / Echanges avec les intervenants**
Intervenants: Brice MÉGARD (AEFR)